
Garagiste, imprimeur, peintre

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Aquitaine

46, Avenue Général de Larminat

33074 Bordeaux

[Voir le site internet](#)

Marianne Caritez

marianne.caritez@cm-bordeaux.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'eau est une ressource non épuisable qui doit être préservée en évitant son gaspillage et sa pollution. Certaines activités artisanales génèrent des déchets dangereux solides et liquides pouvant impacter l'environnement. Les milieux aquatiques sont concernés en raison de mauvaises pratiques (rejets sans traitement, stockage non sécurisé, etc).

Le secteur de l'automobile produit des déchets dangereux (batteries, huile, filtres à huile, solvants, dégraissants, boues de peinture, etc) et génèrent des effluents liquides chargés en hydrocarbure issus du lavage des véhicules (carrosserie et moteurs) et de l'atelier.

Dans l'imprimerie, le prépresse, étape préalable à l'impression, génère l'utilisation et la production de bains de développement des films. L'impression offset génère parmi d'autres déchets dangereux (boues d'encre, solvants, etc) des eaux de mouillage favorisant l'application de l'encre sur les supports. Dans le secteur de la peinture, le nettoyage des brosses et des rouleaux est un vecteur important de rejets de peintures dans les réseaux d'assainissement.

A chaque source de pollution, des solutions techniques adaptées peuvent être proposées à ces métiers permettant d'améliorer la gestion et la prévention des déchets tout en réduisant la nocivité de ces activités.

Le réseau CMA d'Aquitaine en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dans le cadre de son 9^{ème} programme (2007-2012), proposent aux artisans un dispositif d'accompagnement technique et financier pour les inciter à diminuer leurs impacts sur les milieux aquatiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

En Gironde, près de 3700 entreprises sont susceptibles d'impacter les milieux aquatiques et peuvent agir en améliorant le traitement de leurs effluents liquides et réduire la production et la nocivité de leurs déchets dangereux en choisissant des technologies propres.

- Conseiller et orienter les professionnels vers des technologies propres,
- Accompagner les professionnels à s'équiper de nouvelles technologies grâce au montage de dossiers d'aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :

Peinture : équipement d'un nettoyeur des outils fonctionnant en circuit fermé avec un solvant biologique, limitant ainsi la production de déchets d'eaux de rinçage, la nocivité du solvant utilisé et réduisant les consommations d'eau (aide de 40 % sur le montant HT).

Garages : Equipement de nettoyeur de frein ou de pistolet à peinture en circuit fermé et de fontaine de dégraissage biologique limitant les volumes et la nocivité des déchets générés, (aide de 40 % sur le montant HT).

Imprimerie : Modernisation de l'outil de production grâce au CTP (gravure laser ou Computer TO Plate thermique sans chimie) supprimant complètement la production de bains chimiques (aide de 12 % sur le montant HT).

Mise en place d'un système de filtration des eaux de mouillage permettant d'en augmenter la durée de vie et de réduire considérablement les quantités de déchets à traiter (aide de 40 % sur le montant HT).

D'autres équipements sont soutenus dans ces investissements : bac dégraisseur (Charcutiers Traiteurs), Débourbeur-déshuileur (en automobile) contribuant au prétraitement des eaux hydrocarburées, bacs de rétention, etc, néanmoins, ils améliorent plus la gestion que la prévention quantitative et qualitative des déchets dangereux.

Résultats quantitatifs

- **Mailing** envoyé aux entreprises, pas beaucoup de retours immédiats,

- **Réunion d'information dans le cadre des AG** des activités concernées (environ une à 2 réunions par an).

- **Diagnostics et montage de dossiers d'aides financières :**

De 2007 à 2011 : 67 professionnels ont bénéficié d'un diagnostic, et 246 306 € d'aides financières ont été accordé à 42 artisans. Le programme se poursuit jusqu'en fin 2012. A ces chiffres, il faut rajouter 15 artisans peintres qui se sont équipés de matériel de nettoyage du peintre en circuit fermé (2011 – CAPEB 33).

Résultats qualitatifs

- Mise en œuvre **d'actions de progrès** par la mise en place de technologies propres et plus sécurisantes dans les entreprises artisanales,

- **Satisfaction des professionnels** dans l'attribution d'aides publiques facilitant et sécurisant l'achat de leurs équipements.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Etat des lieux des besoins des professionnels :** dans le cadre des gestions collectives (depuis 2003)
- **Elaboration et validation du programme d'aides financières :** l'Agence de l'Eau Adour Garonne en collaboration avec le réseau des CMA lors de comités départementaux et régionaux (CODEP et CODER) : choix des métiers et des territoires prioritaires (en fonction des données sur l'eau : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/>,
- **Conception des différents outils (CMA et Adour-Garonne) :** guide d'entretien des diagnostics, compte rendu type et dossier d'aide simplifié. Information, sensibilisation et accompagnement des professionnels dans le cadre de diagnostics environnement.
- **Information** : via les magazines de la CMA (http://www.dechetsgironde.fr/automne_modules_files/medias/public/r156_317_internal_pgenviromag2011.pdf et le site net.

Moyens humains

- **Un chargé de mission environnement par CMA :** Financement de l'animation par l'Agence de l'eau

Adou-Garonne : un diag (540 € à 50 %) + dossier de pré-instruction des aides (540 € à 50 %) = 540 € d'animation/entreprise diagnostiquée et aidée (correspondant à 3 j d'animation).

- **Un chargé mission CAPEB 33** pour l'animation de l'action auprès des peintres (dispositif plus allégé : pas de diagnostic en entreprise).

Moyens financiers

Sans objet

Moyens techniques

- Guide d'entretien des diagnostics pour chaque métier,
- Compte rendu type par métier,
- Formulaire de demande d'aides,
- Note technique pour chaque métier.

Partenaires mobilisés

Sans objet.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce programme est **reproductible** à condition d'obtenir **l'accord des partenaires financiers** pour la mise en place d'un programme de soutien financier des professionnels pour **investir dans des technologies propres** favorisant la prévention des déchets (quantitative et nocivité) et la protection de la ressource en eau.

D'autres programmes d'aides financières sont également proposés dans d'autres Régions (Bretagne, Pays de la Loire, etc), néanmoins, ils sont plus axés sur la réduction des pollutions aquatiques et sur une meilleure gestion des déchets (boues de traitement) avec la mise en œuvre de système de traitement de l'eau (Equipements de traitement des eaux issues des aires de carénage dans le nautisme, Débourbeur-déshuileur dans le secteur automobile, épuration des eaux de lavage en sérigraphie, etc).

Difficultés rencontrées

Sans objet.

Recommandations éventuelles

Sans objet.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | ENTREPRISE | ARTISANAT | TARIFICATION INCITATIVE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions